

Négocié par les Employés Huntsman et les partenaires sociaux

Le contrat unique

Vacances | Maintien du salaire | Protection sociale | Salaires stables

Le "PLUS" performances



Le contrat unique vous offre des meilleures conditions et plus de protection sociale !

Pourquoi le contrat unique est-il si important pour vous ?

- > Le contrat unique est un contrat-cadre collectif de travail pour tous les employés de Huntsman (classes de salaire de 26 à 35 incluse).
- > Votre contrat unique offre de meilleures conditions de travail que celles garanties par la loi Suisse.

D'où vient le contrat unique ?

- > L'origine du contrat unique chez Huntsman remonte à Ciba-Geigy. A l'époque, le contrat avait été obtenu de haute lutte par l'association des employés.
- > Grâce à l'engagement des Employés Huntsman, le contrat a été repris et reconduit par Vantico et Huntsman.

Qui négocie le contrat unique ?

Ce sont les partenaires sociaux – entre autres les Employés Huntsman et notre association faîtière les Employés Suisse - qui négocient le contrat avec la Direction.

Exemple :

Pour une femme de 40 ans qui a effectué 8 années de service chez Huntsman :


	Base légale Suisse	Contrat unique Huntsman
Vacances annuelles	20 jours	23 jours
Temps de travail hebdomadaire	45 heures	40 heures
Maintien de salaire en cas d'incapacité de travail	12 semaines	104 semaines (100% du salaire)



Le contrat unique est négocié par les Employés Huntsman et les partenaires sociaux.

Quelques améliorations importantes du contrat actuel sont :

- ✓ **Les jours fériés ont été définis dans le contrat unique (CU).** Ils tiennent compte des différences et spécificités existantes entre les sites de Suisse allemande et de Suisse française. **De même, il prévoit les quatre demi-journées "Code-56"** annuelles à définir en accord avec les représentants du personnel (art. 4.3.3.1, art. 4.3.3.2 CU).
- ✓ **Depuis 2010 le congé de maternité est de 18 semaines – avec maintien total du salaire.** Les conditions sont identiques pour les femmes qui adoptent un enfant.
Le congé paternité et le congé d'adoption des pères est maintenant de 15 jours – avec également maintien total du salaire (art. 4.5.4 CU).
- ✓ **Réduction de la pression économique sur les salaires :** Un emploi définitif est à considérer, pour tout employé intérimaire ayant effectué un an ou plus au même poste (art. 4.7.1.1 CU).
- ✓ **Les conditions cadres lors de la résiliation de la relation de travail par l'employeur ont été améliorées :**
 - L'arrêt du contrat de travail est seulement possible après une notification écrite (art. 4.2.2 CU). Exclus de cette règle sont des cas graves avérés, comme les voies de fait, le vol ou les menaces, etc.
 - Après consultation de la représentation du personnel (art. 4.2.1.2 CU) le délai de licenciement pour les employés à partir de l'âge de 45 ans peut être étendu jusqu'à 9 mois.
 - En cas de licenciements économiques, le contrat unique prévoit certaines conditions cadres (plan social, protection particulière des employés de plus de 50 ans, essayer d'éviter les cas critiques), qui sont contrôlées et discutées avec les représentants du personnel (art. 4.2.3 CU).



Vous trouverez une copie électronique du contrat social dans l'intranet de Huntsman ou en visitant notre espace membres sur le site web des Employés Huntsman : www.employes-huntsman.ch.

Profitez d'un réseau fort et des prestations exclusives.



Désirez-vous de meilleures conditions de travail ?!

Votre adhésion en décide !

Le nombre d'adhérents des Employés Huntsman est un des éléments clés pour notre réussite

- > aux négociations du contrat unique
- > lors de restructurations et de licenciements
- > en représentant vos intérêts envers la Direction

Vous souhaitez un partenaire fort ?!

Rejoignez les Employés Huntsman !

Nous vous offrons un réseau fort – dans l'entreprise et à l'extérieur :

- > Nous nous impliquons pour vous et vos intérêts – face à la Direction et au niveau de la politique !
- > Nous soutenons les représentants du personnel et les rendons plus forts – par l'échange d'expériences et par des cours de formation spécifiques.
- > Grâce à nos associations faïtières les Employés Suisse et Travail Suisse, nous avons une influence assez forte dans la politique.

Et en plus...

profitez des prestations exclusives !

Grâce à notre association faïtière Employés Suisse vous bénéficiez d'un grand nombre de prestations et de réductions spéciales.

Vous trouverez plus de détails sur notre site web : www.employes-huntsman.ch.

Et en plus...

- > L'assurance du droit de travail incluse
- > Conseils gratuits sur les thèmes du droit de travail et des assurances sociales
- > Protection juridique "MULTI" avantageuse
- > Cours de formation attractifs
- > Meilleures conditions en ce qui concerne les services bancaires
- > Réductions auprès de certaines assurances Suisses (assurance maladie, assurance des biens)
- > Informations de la part d'experts sur les sujets d'actualité

Oui, je veux adhérer aux Employés Huntsman !

Votre adhésion est gratuite pendant la première année. A partir de la deuxième vous payerez 80 CHF. Vous pouvez résilier l'adhésion à tout moment, elle se termine à la fin d'année en cours.



Mes coordonnées

Mme M Prénom.....
Nom.....
Date de naissance.....

Mon adresse privée

Rue et n°.....
CP et ville..... Pays.....
Téléphone..... E-mail.....

Mon adresse professionnelle

Division Advanced Materials Textile Effects
Fonction Finances Management Production Chaîne logistique
 RH Eng./Manufacturing Sécurité/PS/EHS Vente
 Labo/Tech. Marketing autre :

Rue et n°.....
CP et ville.....
Bâtiment/emplacement.....
Téléphone..... E-mail.....

Je souhaite recevoir les informations de l'association en

français anglais allemand

J'ai pris connaissance des Employés Huntsman par

Recommandation Posters Internet autre :

J'ai été recruté(e) par

Prénom, nom.....
Adresse interne.....
Téléphone.....

Nous vous prions d'envoyer le formulaire rempli par la poste interne à

M. Fredy Boss, Finances, Employés Huntsman c/o Huntsman Advanced Materials (Switzerland) GmbH,
Klybeckstrasse 200, CH-4057 Basel

ou visitez notre site web pour remplir le formulaire électronique.

Renforcez notre position dans l'entreprise et lors des négociations : Adhérez aux Employés Huntsman !

Protection du
lieu de travail
Suisse

Des salaires
transparents et
une rémunération
juste

Une caisse
de retraite
performante

Avancement
des employés

Une culture
de confiance

Renforcement
des représentants
du personnel

**Avec vous
nous sommes
plus forts !**

www.employes-huntsman.ch
contact@employes-huntsman.ch



Nos partenaires :



Travail.Suisse